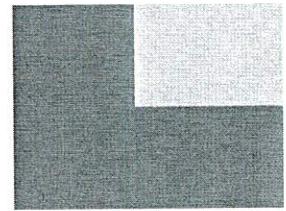




REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail



ASSEMBLEE NATIONALE

9^{ème} LEGISLATURE

LE PRESIDENT

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du
premier semestre pour la constitution du
répertoire des fournisseurs, des prestataires
de services et des entrepreneurs de
l'Assemblée nationale du Bénin,
Gestion 2026.

AMI N° 001-26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 12 Janvier 2026

Premier semestre 2026

Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du premier semestre pour la constitution du répertoire des fournisseurs, des prestataires de services et des entrepreneurs de l'Assemblée nationale du Bénin, gestion 2026.

Dans le cadre de la satisfaction de ses besoins de travaux, de fournitures, de services non consultants et de prestations intellectuelles au titre de l'année 2026, par la procédure relevant de la demande de cotation et celle en dessous du seuil de dispense, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale du Bénin (AN-BENIN) a l'intention de constituer la liste des candidats potentiels pour le compte du premier semestre de l'année 2026.

L'Assemblée nationale du Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir l'inscription automatique dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services de l'Assemblée nationale. L'inclusion de soumissionnaires dans le répertoire ne signifie pas qu'ils seront consultés dans toutes les sollicitations émises.

A cet effet, les opérateurs économiques régulièrement installés au Bénin sont invités à manifester leur intérêt à figurer dans ce répertoire de prestataires au titre du premier semestre 2026, en envoyant un dossier de candidature sous plis fermé à l'adresse suivante: **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, Porto-Novo, BP 371 Porto-Novo, Tel : (229) 01 20 21 36 44/01 20 21 36 45 / 01 97 08 74 83 Fax : (229) 01 20 21 45 45, au plus tard le lundi 26 janvier 2026 à 10 heures.**

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir un dossier constitué des pièces ci-après :

➤ POUR LES PERSONNES MORALES :

- 1- une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines d'activités en lien avec les activités figurant dans le Registre de commerce et de crédit mobilier du candidat ou attestés par des preuves des expériences similaires réalisées ;
- 2- l'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de six (06) mois à la date limite de dépôt des plis et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire ;
- 3- une attestation des IMPOTS en original en cours de validité à la date de dépôt des plis; Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ; les attestations des impôts datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
- 4- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original en cours de validité à la date de dépôt des plis. Les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de la CNSS ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité

- avec la législation dudit pays ; les attestations de la CNSS datant de moins de six (06) mois sont acceptables ;
- 5- une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'Entreprise ;
 - 6- les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception et en lien avec les domaines choisis, copie des contrats exécutés ou en cours...) ;
 - 7- l'attestation de non exclusion des marchés publics en République du Bénin délivrée par l'ARMP ;
 - 8- l'attestation d'immatriculation (IFU) ;
 - 9- l'original ou la photocopie du relevé d'identité bancaire.

➤ POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- 1- une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines de compétence ;
- 2- le curriculum vitae du consultant ;
- 3- les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis;
- 4- l'identifiant fiscal unique (IFU).

LES DOMAINES COURANTS POUR LES BESOINS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE DANS LE CADRE DE CES COMMANDES PUBLIQUES SONT :

- assurance ;
- achat de consommables informatiques ;
- achat de fournitures et de consommables de bureau ;
- diverses réparations (menuiseries, serrurerie, plomberie, électricité y compris achat de petits matériels) ;
- achat de produits d'entretien ;
- maintenance des équipements de froid ;
- prestation de transit ;
- travaux d'imprimerie et de reprographie ;
- maintenance des groupes électrogènes ;
- entretien et maintenance des véhicules (garages) ;
- événementiel (location de bâches, chaises, podium, pupitres, maître de cérémonies, etc.) ;
- maintenance informatique et câblage réseaux ;
- transport des marchandises de biens et location de véhicule, de motos pour transport de personnes ;
- entretien et nettoyage de locaux, aménagement intérieur et traitement phytosanitaire ;
- travaux de génie civil, bâtiment et travaux publics ;
- architecture ;
- ingénierie informatique et développement d'application ;



- élaboration de plan de communication ;
- diverses études ou d'autres services de consultants ;
- entretien et réhabilitation de bâtiments ;
- fournisseur d'accès internet ;
- couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision) ; réalisation de film documentaire.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activités après étude de dossiers. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours de l'année 2026.

Un soumissionnaire peut postuler pour plusieurs domaines d'activités. En cas de candidature multiple, le soumissionnaire a la possibilité de préciser ses domaines d'activités par ordre de priorité. En tout état de cause, aucun soumissionnaire ne peut être retenu dans plus de trois (03) domaines d'activités.

NB : - La demande d'agrément par candidat ne peut dépasser trois (03) des domaines ci-dessus cités ;

- Veuillez bien identifier vos entreprises sous peine de rejet du dossier.

MODALITES DE SOUMISSION

Les offres des candidats intéressés doivent être présentées dans une enveloppe unique portant au verso la mention : « **Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du premier semestre pour la constitution du répertoire des fournisseurs, des prestataires de services et des entrepreneurs de l'Assemblée nationale du Bénin, gestion 2026** ».

Porto-Novo, le 12 janvier 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'AN-BENIN

